

En toute **FRANCHISE** & sans **CONCESSION**

Jean Thérard



Les Presses
du Management

EN TOUTE FRANCHISE ET SANS CONCESSION

moyen de stopper ce qui ressemble trop à un jeu de massacre. Il devra établir des principes équivalents à ceux développés dans la loi américaine tout en les adaptant au tissu économique du vieux continent. En attendant, il faut donner aux réseaux de franchisés la personnalité juridique.

C'est un combat que j'ai mené par le passé pour les concessionnaires (1). Elle leur permettrait au moins de traiter à armes égales avec ceux qui abusent de leur position dominante. La présence de réseaux de distribution est nécessaire dans une économie de concurrence.

He oui !

(1) Voir Jean Thérard : "Le concessionnaire doit-il solliciter la protection du législateur?" R.T.D.C.; 1972 p. 571.